



## Dossier de caution solidaire

Par **Witch**, le **18/12/2019** à **21:29**

Bonjour,

La banque est elle tenue de me remettre le dossier de caution à la signature du prêt ! On m'a dit que j'étais sensé l'avoir et que si il ne même donnait pas c'est que je l'avais eu ! Je trouve ça un peut facile !

Merci pour votre réponse

Par **dudu1111**, le **19/12/2019** à **12:01**

vous pouvez le reclamer en RAR a l'agence bancaire qui vous a fait signer la caution il on obligation de vous donner copie

Par **Visiteur**, le **19/12/2019** à **12:27**

Bonj

Vous deviez voir un conseiller juridique, qu'en est-il?

Par **Witch**, le **20/12/2019** à **06:03**

Bonjour,

Je suis allée voir un conseiller juridique , mais ça n'a pas donné grand chose ! Depuis je suis passée en jugement le délibéré et pour le 11 février 2020, lors de l'audience j'ai appercu une page du dossier de caution mais je n'ai pas reconnu ma signature ni celle de mon mari ! Je précise que j'ai demandé à la banque une copie du dossier en AR elle ne me l'a jamais envoyé. Le juge me dit que je l'ai eu.